

CHANGER DE BANQUE : LES BONS CONSEILS DE L'ADC LORRAINE

Category: [Gestion compte \(C.B, chèques, vol, frais bancaires\)](#)

Tag: [Tableau d'honneur](#)



Vous avez l'impression que la relation avec votre banque a changé ? N'hésitez pas ! Changez.

Vous allez trouver quelques adresses et conseils utiles. En préalable, nous vous communiquons le site officiel du gouvernement sur les tarifs bancaires en France. Ce site est peu connu mais présente l'avantage d'être indépendant de tout le monde : [LES PRINCIPAUX TARIFS BANCAIRES](#)

La carte interactive est très pratique. Nous vous conseillons d'en retenir 3. Vous pouvez aussi consulter le site cbanque qui permet aussi cette recherche : [Les relevés comparatifs des frais bancaires](#)

Vous avez trouvé la ou les banques ? Il faut préparer son changement. Pour bien choisir, il faut déterminer son profil bancaire. Ce n'est pas difficile. Dans un tableau, vous indiquez vos revenus sur trois mois, vos dépenses sur trois mois, le nombre de chèques émis, le nombre de paiements par carte bancaire, le nombre de virements ou de prélèvements.

Munis de ces informations, vous pourrez alors comparer les frais des banques que vous sélectionné. Il ne restera alors plus qu'à prendre rendez vous pour négocier l'ouverture du ou des comptes avec votre tableau qui montrera au banquier que vous maitrisez votre budget sur une période significative. Attention tout est négociable mais si le chargé de clientèle fait un geste en supprimant tel ou tel frais, faites le écrire. Ces personnes changent régulièrement de poste.

Vous avez choisi la banque qui semble la mieux adapté à vos besoins ? Vous pouvez utiliser une nouvelle possibilité qui s'appelle la mobilité bancaire. Présente dans le paysage depuis février 2017, elle impose à la nouvelle banque de faire les démarches à votre place. Vous allez découvrir les modalités pratiques avec la fiche de service-public.fr :

[Qu'est-ce que le service d'aide à la mobilité bancaire ?](#)

Attention, nous vous conseillons de recenser très précisément tout ce qui n'a pas été débité et de l'indiquer à votre nouvelle banque. Le lien ci-dessous fait le point juridique sur les frais en cas de problème. C'est donc un appui important pour contester les frais !

[Les frais bancaires](#)

Si vous voulez contester des frais, le lien ci-dessous va vous intéresser. Le particulier est une revue sérieuse.

[Contester des frais bancaires abusifs](#)

